

Te Rau Mata Araí

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

- ✓ **Alerte : Un busard à Raivavae !**
- ✓ Création d'une brigade nature à Punaauia
- ✓ Formation des mutois assermentés à la protection de l'environnement
- ✓ Bilan de la gestion des espèces envahissantes de Fatu Hiva

Alerte : Un busard à Raivavae (Australes) !

Jusqu'à présent absent de l'archipel des Australes, un busard, appelé aussi épervier, a été signalé sur l'île de Raivavae. Cette oiseau a la capacité de voler sur de longue distance. Il est probable que ce soit un jeune oiseau (juvénile), il aurait dans ce cas parcouru 700 km, distance Tahiti-Raivavae, par ses propres moyens.

La présence de ce grand prédateur représente une menace pour l'ensemble des oiseaux de l'archipel des Australes. Actuellement les agents de l'aérodrome (zone de nourrissage de l'animal) procèdent à la phase d'observation (horaire et zone de présence) afin de faciliter son élimination.



En cas d'informations sur le busard de Raivavae, n'hésitez pas à nous contacter.

Création d'une brigade nature à Punaauia (Tahiti) : Pu arutaimareva

La commune de Punaauia a mis en place une brigade de 7 agents de terrain chargés de mission de prévention et protection de l'environnement. Une première en Polynésie !

En plus de faire la chasse aux atteintes à l'environnement, notamment aux dépôts sauvages, cette brigade, basée à l'entrée de la vallée de la Punaru'u, s'occupe de la petite fourmi de feu, en assistant les habitants et entreprises de la commune.

Détection de la fourmi, recommandations auprès des habitants, transmission des signalements à la Direction de l'environnement, la commune a pris les choses en main pour limiter la propagation de la peste sur son territoire !



Formation des mutoi assermentés à la protection de l'environnement

Une formation à l'attention des mutoi assermentés de toutes les îles a été organisée par la Direction de l'environnement (DIREN), en partenariat avec le Centre de Gestion et de Formation des communes (CGF). Elle s'est déroulée les 5, 6 et 7 septembre dernier, en présence de 28 agents, sur les thèmes de la biosécurité, des espèces protégées, des espèces envahissantes menaçant la biodiversité, des déchets et des activités impactant l'environnement (ICPE).



Avec l'intervention de la DIREN, du SDR et d'un juriste spécialisé en environnement, les participants ont pu développer leur connaissance de l'environnement, comprendre quelles étaient leurs compétences dans ce domaine et comment faire appliquer la réglementation.

Bilan de la gestion des espèces envahissantes de Fatu Hiva (Marquises)

Le miconia a été signalé pour la première fois sur l'île de Fatu Hiva en 1995/1996. Au départ géré par le SDR, l'opération est à présent suivie par la Direction de l'environnement avec l'aide d'un prestataire local, Edwin « Poutini » Tametona et d'un consultant en botanique, Ravahere Taputuaraï.

L'objet de la mission d'Edwin est de mener chaque année des campagnes d'arrachage de miconia et des autres espèces cibles sur les zones connues et les alentours.

Ravahere vient en appui de ce travail notamment en :

- complétant les prospections des vallons inclus dans la zone de dissémination du miconia par les oiseaux ;
- complétant l'état des lieux des populations des autres espèces classées menaçant la biodiversité sur l'île ;
- collectant les données GPS des espèces endémiques et remarquables rencontrées au cours des prospections.

Sa dernière mission (juin dernier) apporte pour la première fois depuis plusieurs années de bonnes nouvelles. Aucun nouveau foyer d'infestation de miconia n'a été retrouvé au cours des prospections. L'espèce est cependant toujours présente sous forme de graines et nécessitera de poursuivre les arrachages sur les zones connues. Les prospections sur les zones alentours seront également maintenues.

Depuis 2015, des actions sont menées contre d'autres espèces menaçant la biodiversité : la queue de chevette (*Flemingia strobilifera*), l'arbre caoutchouc (*Castilla elastica*) et le jambosier, appelé kehi'a hao'e aux Marquises (*Syzygium jambos*). Les espèces sont à présent sous contrôle mais nécessiteront encore des passages réguliers pour l'arrachage des nouvelles plantules et le contrôle des rejets de souches.

Faa'ito'ito Fatu Hiva !

Si vous aussi, vous pensez pouvoir lutter contre une espèce exotique envahissante, faites nous part de votre projet pour que nous puissions vous aider

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :

invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72

Signalement en ligne :

<http://www.environnement.pf/signalement>

AVIS DE RECHERCHE

MICONIA E S P È C E ENVAHISSANTE

Arbre envahissant, menaçant la biodiversité des Marquises



Ne laissons pas le MICONIA envahir notre île !

DES ARRACHAGES SONT EFFECTUÉS DEPUIS 20 ANS POUR L'EMPÊCHER DE S'INSTALLER.

Si vous avez vu cette plante sur Nuku Hiva, appelez Casimir Tamarj au 87 28 52 46

Si vous avez vu cette plante sur Fatu Hiva, appelez Roberto MARAETAATA au 87 28 09 43

avec la participation des communes de Nuku Hiva et Fatu Hiva
Pour plus de renseignements : www.environnement.pf et invasives@environnement.gov.pf

